

## **Ingénieur(e) génie civil (développement urbain)**

---

### **CE QUE LA VILLE T'OFFRE :**

Emploi permanent

### **Conditions de travail**

**Horaire de travail :** du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h

### **Nombreux avantages :**

- Politique de télétravail
- Programme d'assurances collectives
- Fonds de pension à prestations déterminées
- Congés mobiles et maladies
- Programme d'aide aux employés
- Service de télémédecine

**Valeurs organisationnelles :** Cohérence, Ouverture, Solidarité et Engagement.

### **PRINCIPAUX DÉFIS**

Sous l'autorité du Chef de service infrastructures, l'ingénieur aura comme principaux défis la gestion des mandats pour consolider les secteurs urbains déjà construits et la coordination des différents mandats de construction relatifs au transport actif sur le territoire. Aussi, le candidat sera responsable des projets de génie en lien avec les parcs, les bâtiments et les équipements de la ville tels que les postes de pompage. Il participera également aux nombreux projets de réfection des usines d'eau potable et d'eaux usées.

### **RESPONSABILITÉS PRINCIPALES**

- Établit pour ses projets les besoins en services professionnels;
- Élabore les demandes de prix et les appels d'offres des projets sous sa responsabilité;
- Prépare les devis techniques ou en assure la préparation avec les firmes externes;
- Effectue les calculs techniques, conçoit, prépare, signe et scelle des plans et devis;
- Réalise l'estimation du coût des travaux et l'échéancier pour les différents projets qui lui sont confiés;
- Assure la surveillance technique et administrative de ses chantiers;
- Participe aux réunions de chantier et fait les suivis nécessaires avec les professionnels ou citoyens;

- Analyse les problèmes rencontrés en chantier et propose les meilleures solutions pour la l'atteinte des objectifs des projets;
- Étudie et approuve des travaux de génie civil et d'arpentage;
- Fournit les services d'expert-conseil sur le terrain;
- Voit à ce que les calendriers d'exécution et les budgets de ses projets soient respectés;
- S'assure que ses projets satisfont aux lignes directrices de la Ville et aux prescriptions des normes, lois et règlements en vigueur;
- Intervient auprès des services d'utilités publiques, des différents ministères, des municipalités environnantes et formule toutes requêtes nécessaires à la réalisation des projets;
- Agit comme intervenant pour certaines demandes de subvention;
- Effectue toutes autres tâches connexes confiées par son supérieur.

### **QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES**

**Formation académique :** Baccalauréat en génie civil ou génie de la construction, membre de l'Ordre des ingénieurs.

**Expérience de travail :** Trois (3) à cinq (5) années d'expérience (expérience municipale un atout important).

### **Compétences générales**

Rigueur, écoute, contribution au travail d'équipe, orientation client, gestion des contributions, gestion du temps et des priorités, mobilisation-gestion du changement, responsabilisation, suivi et contrôle.

Posséder d'excellentes connaissances dans le domaine du génie civil et de la réglementation municipale.

Excellentes connaissances des logiciels : MS Office et MS Project (auto cad un atout).  
Bilinguisme un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae  
**AVANT le 7 avril 2024** au service des Ressources humaines à l'adresse suivante :

[rh@ville.rosemere.qc.ca](mailto:rh@ville.rosemere.qc.ca)

La Ville de Rosemère souscrit au programme d'égalité en emploi. Les membres des groupes visés sont invités à poser leur candidature.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt; toutefois nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.